

*\*le texte français suit l'anglais\**

## **Transport Canada**

# **Approved Alternate Professional Aviation Currency Programs**

Pursuant to PACP Policy

Aircraft Operations (AO) Group pilots shall be provided with the opportunity to maintain their professional aviation currency and the employer shall provide them with the opportunity to do so. The employer shall assign a pilot to a Professional Aviation Currency Program in accordance with this policy. The program to which an individual pilot is assigned may be a Regular Flying Program (RFP) of not less than 48 hours per year or an approved Alternate Professional Aviation Currency Program (APACP) described in this document.

A member that experiences difficulty achieving the standard of his/her program shall receive additional simulator or flying training and the opportunity to demonstrate their proficiency. If, subsequent to the additional training, a member does not attain the standard, the case will be referred to the PACP Steering Committee for review. If the candidate subsequently fails, or cannot be recommended for an IFC/PPC, a Training Review Board shall be held.

# **Alternate Professional Aviation Currency Programs**

## **Medically Fit Pilots**

Program: Interim Flying Program (IFP)	Program Designation — Interim
Aircraft Type(s) — Various	
Effective Date: 01 April 2010	Reviewed: 6 October 2010

<b>Program Description</b>	
<p>Possession of a valid Group I or IV Instrument Rating.  A valid Pilot Proficiency Check (PPC) or Pilot Competency Check (PCC).  <u>Conditions:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• New employees - Training for a Program is not available prior to the end of the Fiscal Year (FY).</li> <li>• Retiring employees – Training for the assigned program is not available prior to the submitted and acknowledged retirement date.</li> <li>• Assignment is valid only for the balance of the current FY.</li> </ul>	
<b>Criteria Assessment</b>	
PPC	Yes
IR	Yes
Knowledge	Yes
Skills	Yes
Technology	Yes
Job Requirement	

Program: Fixed Wing – 01	Program Designation — ASD C550
Aircraft Type(s) — C550	
Effective Date: 01 April 2010	Reviewed: 11 February 2013

<b>Program Description</b>	
<p>Recurrent ground school and simulator program.</p> <p>For recurrent programs, an extra simulator training trip of 3.5 hours duration, referred to as SIM(0).</p> <p>Instrument Flight Check/Pilot Proficiency Check (IFC/ PPC)</p> <p>Pilots will be eligible to take 4 trips as an observer during each fiscal year to maintain exposure to the National Civil Air Transportation System and operational knowledge. Individuals will be expected to assist the flight crew in pre and post flight planning operations. In addition, pilots will be eligible for two additional simulator sessions or training trips in an ASD aircraft approximately six months after their recurrent training.</p>	
<b>Criteria Assessment</b>	
PPC	Yes
IR	Yes
Knowledge	Yes
Skills	Yes
Technology	Yes

Program: Fixed Wing – 02	Program Designation — ASD C90A
Aircraft Type(s) — C90A	
Effective Date: 01 April 2010	Reviewed: 11 February 2013

<b>Program Description</b>	
<p>Recurrent ground school and simulator program.</p> <p>For recurrent programs, an extra simulator training trip of 3.5 hours duration, referred to as SIM(0).</p> <p>Instrument Flight Check/Pilot Proficiency Check (IFC/ PPC)</p> <p>Pilots will be eligible to take 4 trips as an observer during each fiscal year to maintain exposure to the National Civil Air Transportation System and operational knowledge. Individuals will be expected to assist the flight crew in pre and post flight planning operations. In addition, pilots will eligible for two additional simulator sessions or training trips in an ASD aircraft approximately six months after their recurrent training.</p>	
<b>Criteria Assessment</b>	
PPC	Yes
IR	Yes
Knowledge	Yes
Skills	Yes
Technology	Yes

Program: Fixed Wing – 04	Program Designation — Light Aircraft
Aircraft Type(s) — Various light single and multi-engine aircraft	
Effective Date: 01 April 2010	Reviewed: 6 October 2010

<b>Program Description</b>	
<p>A recurrent ground school program.  Up to 20 hours of flight training.  Pilot Proficiency Check (PPC)  Instrument Rating Renewal (Group I)</p> <p><u>Conditions:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Aircraft types will be defined in the individual's Notification of Assignment to a Professional Aviation Currency Program.</li> </ul>	
<b>Criteria Assessment</b>	
PPC	Yes
IR	Yes
Knowledge	Yes
Skills	Yes
Technology	Yes

Program: Fixed Wing – 05	Program Designation — Light Aircraft and Flight Simulation Training Device (FSTD) Combined
Aircraft Type(s) — Various light single and multi-engine aircraft and TC approved FSTD	
Effective Date: 01 April 2010	Reviewed: 6 October 2010

### Program Description

A recurrent ground school program.

Up to 20 hours of flight training.

Pilot Proficiency Check (PPC)

Instrument Rating Renewal (Group I)

Conditions:

- Aircraft types will be defined in the individual's Notification of Assignment to a Professional Aviation Currency Program.
- The amount of aircraft versus FSTD time will depend on the individual. The program cannot be completed on FSTDs alone.

### Criteria Assessment

PPC	Yes
IR	Yes
Knowledge	Yes
Skills	Yes
Technology	Yes

Program: Fixed Wing – 06	Program Designation — Contracted Simulator
Aircraft Type(s) — As required. Simulator must be a TC approved Flight Simulation Training Device (FSTD)	
Effective Date: 01 April 2010	Reviewed: 6 October 2010

### Program Description

A ground school training curriculum using an approved level C or D operator program.

An FSTD training curriculum using an approved operator program.

Instrument Flight Check/Pilot Proficiency Check (IFC/ PPC)

#### Conditions:

- Aircraft type – appropriate to the individual's duties.
- Program will be an initial or recurrent as appropriate.
- Program may include line indoctrination.
- Specific details will be defined in the individual's Notification of Assignment to a Professional Aviation Currency Program. Details will identify operator's program and line indoctrination criteria.

### Criteria Assessment

PPC	Yes
IR	Yes
Knowledge	Yes
Skills	Yes
Technology	Yes



Program: Fixed Wing – 07	Program Designation — CF Reserves
Aircraft Type(s) — Various military aircraft	
Effective Date: 01 April 2010	Reviewed: 6 October 2010

<b>Program Description</b>	
Active Reservist. Required to meet all DND proficiency (PPC equivalent) and currency requirements. Group I IR renewal based on annual completion of Canadian Forces Instrument Rating (CFIR).	
<b>Criteria Assessment</b>	
PPC	Equivalent
IR	Equivalent
Knowledge	Yes
Skills	Yes
Technology	Yes

Program: Fixed Wing – 08	Program Designation — ASD C550
Aircraft Type(s) — C550	
Effective Date: 11 February 2013	Reviewed: 11 February 2013

<b>Program Description</b>	
<p>Initial ground school and simulator program.</p> <p>5 hours line indoctrination to be completed within 60 days of the initial PPC.</p> <p>Pilots will be eligible for two additional simulator sessions or training trips in an ASD aircraft approximately six months after their recurrent training.</p>	
<b>Criteria Assessment</b>	
PPC	Yes
IR	Yes
Knowledge	Yes
Skills	Yes
Technology	Yes

Program: Fixed Wing – 09	Program Designation — ASD C90A
Aircraft Type(s) — C90A	
Effective Date: 11 February 2013	Reviewed: 11 February 2013

<b>Program Description</b>	
<p>Initial ground school and simulator program.</p> <p>5 hours line indoctrination to be completed within 60 days of the initial PPC.</p> <p>Pilots will be eligible for two additional simulator sessions or training trips in an ASD aircraft approximately six months after their recurrent training.</p>	
<b>Criteria Assessment</b>	
PPC	Yes
IR	Yes
Knowledge	Yes
Skills	Yes
Technology	Yes

Program: Rotary Wing – 01	Program Designation — ASD Helicopter
Aircraft Type(s) — BH06/BH07	
Effective Date: 01 April 2010	Reviewed: 6 October 2010

<b>Program Description</b>	
Initial or recurrent ground school program. 4 recurrent training trips 1 IFC/PPC check ride Pilots are eligible for two additional training trips in ASD aircraft, with a Training Pilot, approximately six months after their IFC/PPC.	
<b>Criteria Assessment</b>	
PPC	Yes
IR	Yes
Knowledge	Yes
Skills	Yes
Technology	Aircraft dependent

Program: Rotary Wing – 02	Program Designation — Combined Aircraft and Simulators
Aircraft Type(s) — Various single engine helicopters and simulators from approved suppliers	
Effective Date: 01 April 2010	Reviewed: 6 October 2010

### Program Description

A recurrent ground school program.

2 to 4 VFR training trips and a Pilot Proficiency Check (PPC).

Up to 10 hours of simulator training to include an Instrument Rating Renewal (Group IV).

#### Conditions:

- Aircraft type will be defined in the individual's Notification of Assignment to a Professional Aviation Currency Program. Effective simulator training requires that at least two employees receive this training concurrently. This enables crew training and increased exposure to simulator.

### Criteria Assessment

PPC	Yes
IR	Yes
Knowledge	Yes
Skills	Yes
Technology	Yes

Program: Rotary Wing – 03	Program Designation — Simulator Only
Aircraft Type(s) — Various contracted simulators from approved suppliers	
Effective Date: 01 April 2010	Reviewed: 6 October 2010

### Program Description

An approved ground school program to include instrument procedures.

Up to 12 hours of simulator training.

Instrument Flight Check/Pilot Proficiency Check (IFC/ PPC) (Group IV)

#### Conditions:

- Aircraft type will be defined in the individual's Notification of Assignment to a Professional Aviation Currency Program.
- Effective simulator training requires that at least two employees receive this training concurrently. This enables crew training and increased exposure to simulator.

### Criteria Assessment

PPC	Yes
IR	Yes
Knowledge	Yes
Skills	Yes
Technology	Yes

Program: Rotary Wing – 04	Program Designation — CF Reserves
Aircraft Type(s) — Various military aircraft	
Effective Date: 01 April 2010	Reviewed: 6 October 2010

<b>Program Description</b>	
<p>Active Reservist.</p> <p>Required to meet all DND proficiency (PPC equivalent) and currency requirements.</p> <p>Group IV IR renewal based on annual completion of Canadian Forces Instrument Rating (CFIR).</p>	
<b>Criteria Assessment</b>	
PPC	Equivalent
IR	Equivalent
Knowledge	Yes
Skills	Yes
Technology	Yes

## **Alternate Professional Aviation Currency Programs**

### **Medically Unfit Pilots**



Program: Fixed Wing Medically Unfit – 01	Program Designation — Light Aircraft
Aircraft Type(s) — Various light single and multi-engine aircraft	
Effective Date: 01 April 2010	Reviewed: 6 October 2010

### Program Description

A recurrent ground school program.

Up to 20 hours of flight training.

Conditions:

- ASD aircraft may not be used for any part of the training.
- Aircraft types will be defined in the individual's Notification of Assignment to a Professional Aviation Currency Program.
- Medically unfit pilots will only fly with qualified flight instructor.

### Criteria Assessment

PPC	Demonstration of competency to PPC standard
IR	Demonstration of competency to IR standard
Knowledge	Yes
Skills	Yes
Technology	Yes

Program: Fixed Wing Medically Unfit – 02	Program Designation — Light Aircraft and FSTD Combined
Aircraft Type(s) — Various light single and multi-engine aircraft and TC approved Flight Simulation Training Device (FSTD)	
Effective Date: 01 April 2010	Reviewed: 6 October 2010

### Program Description

A recurrent ground school program.

Up to 20 hours of flight training.

- The amount of aircraft versus FSTD time will depend on the individual. The program cannot be completed on FSTDs alone.

#### Conditions:

- ASD aircraft may not be used for part of the training.
- Aircraft types will be defined in the individual's Notification of Assignment to a Professional Aviation Currency Program.
- Medically unfit pilots will only fly with qualified flight instructor.

### Criteria Assessment

PPC	Demonstration of competency to PPC standard
IR	Demonstration of competency to IR standard
Knowledge	Yes
Skills	Yes
Technology	Yes

Program: Fixed Wing Medically Unfit – 03	Program Designation — Contracted Simulator
Aircraft Type(s) — As required. Simulator must be a TC approved Flight Simulation Training Device (FSTD)	
Effective Date: 01 April 2010	Reviewed: 6 October 2010

### Program Description

A ground school training curriculum using an approved operator program.

An FSTD training curriculum using an approved operator program.

#### Conditions:

- Aircraft type appropriate to the individual pilot's duties.
- Ground school training curriculum is recurrent only.
- Specific details will be defined in the individual's Notification of Assignment to a Professional Aviation Currency Program. Detail will identify operator's program and line indoctrination criteria.

### Criteria Assessment

PPC	Yes or demonstration of competency to PPC standard
IR	Renewal or demonstration of competency to IR standard
Knowledge	Yes
Skills	Yes
Technology	Yes

Program: Rotary Wing Medically Unfit – 01	Program Designation — Combined Aircraft and Simulator
Aircraft Type(s) — Various single engine helicopters and simulators from approved suppliers	
Effective Date: 01 April 2010	Reviewed: 6 October 2010

### Program Description

A recurrent ground school program.

2 to 4 VFR training trips and a demonstration of competency to PPC standard.

Up to 10 hours of simulator training to include a demonstration of competence to Instrument Rating Renewal standard (Group IV).

#### Conditions:

- Aircraft type will be defined in the individual's Notification of Assignment to a Professional Aviation Currency Program.
- Medically unfit pilots will only fly with qualified flight instructor. ASD aircraft cannot be used.

### Criteria Assessment

PPC	Demonstration of competency to PPC standard
IR	Demonstration of competency to IR standard
Knowledge	Yes
Skills	Yes
Technology	Yes

Program: Rotary Wing Medically Unfit – 02	Program Designation — Simulator Only
Aircraft Type(s) — Various contracted simulators from approved suppliers	
Effective Date: 01 April 2010	Reviewed: 6 October 2010

<b>Program Description</b>	
<p>A recurrent ground school program to include instrument procedures. Up to 12 hours of simulator training.</p> <p><u>Conditions:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Aircraft type will be defined in the individual's Notification of Assignment to a Professional Aviation Currency Program.</li> </ul>	
<b>Criteria Assessment</b>	
PPC	Demonstration of competency to PPC standard
IR	Demonstration of competency to IR standard
Knowledge	Yes
Skills	Yes
Technology	Yes

## **Transports Canada**

### **Autres programmes de maintien de la compétence professionnelle en aviation approuvés**

Conformément à la politique du PMCPA

Les pilotes du groupe Navigation aérienne (AO) doivent avoir l'occasion de maintenir leurs compétences professionnelles en aviation, et leur employeur doit leur en donner la possibilité. L'employeur doit affecter un pilote au programme de maintien de la compétence professionnelle en aviation conformément à la présente politique. Le programme auquel on affecte un pilote peut être un programme de vol régulier (PVR) d'au moins 48 heures par année ou un autre programme de maintien de la compétence professionnelle en aviation (APMCPA) décrit dans le présent document.

Un membre qui éprouve de la difficulté à atteindre la norme du programme auquel il est inscrit doit recevoir de la formation sur simulateur ou sur aéronef supplémentaire et il doit avoir l'occasion de démontrer qu'il possède les compétences nécessaires. Si le membre, à la suite de la formation supplémentaire, n'atteint pas la norme, le cas sera soumis au comité directeur du PMCPA à des fins d'étude. Si, par la suite, le candidat échoue ou n'obtient pas une recommandation pour un IFC/PPC, une réunion du comité de révision de la formation aura lieu.

## **Autres programmes de maintien de la compétence professionnelle en aviation**

### **Pilotes jugés médicalement aptes**

Programme : Programme provisoire de vol (IFP)	Appellation du programme — Provisoire
Types d'aéronef — divers	
En vigueur le 1 <sup>er</sup> avril 2010	Évalué le 6 octobre 2010

<b>Description du programme</b>	
<p>Titulaire d'une qualification de vol aux instruments de groupe 1 ou 4.</p> <p>Un contrôle de compétence pilote (CCP) ou une vérification de compétence pilote (VCP) valide.</p> <p><u>Conditions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouveaux employés – La formation relative à un programme n'est pas disponible avant la fin de l'année financière.</li> <li>• Employés partant à la retraite – La formation relative au programme assigné n'est pas disponible avant la date soumise et acceptée de la retraite.</li> <li>• L'affectation n'est valide que pour les jours qui restent à l'année financière en cours.</li> </ul>	
<b>Critères d'évaluation</b>	
CCP	Oui
IR	Oui
Connaissance	Oui
Habilités	Oui
Technologie	Oui
Exigences du poste	



Programme : Voilure fixe – 01	Appellation du programme — DGSA C550
Type d'aéronef — C550	
En vigueur le 1 <sup>er</sup> avril 2010	Évalué le 11 février 2013

<b>Description du programme</b>	
<p>Un programme d'instruction au sol périodique et sur simulateur.</p> <p>Dans le cas des programmes périodiques, un vol d'entraînement sur simulateur supplémentaire de 3,5 heures, ci-après désigné « SIM(0) ».</p> <p>Contrôle de qualification de vol aux instruments / contrôle de compétence pilote (IFC/ CCP)</p> <p>Les pilotes pourront effectuer 4 vols par année financière en tant qu'observateurs, afin de tenir à jour leurs connaissances relatives au Système national de transport aérien civil (SNTAC) et leurs connaissances opérationnelles. Les personnes devront assister l'équipage de conduite relativement aux opérations avant et après la planification du vol. De plus, les pilotes auront droit à deux séances sur simulateur additionnelles ou à deux vols additionnels dans un appareil de la DGSA, environ six mois après leur formation périodique.</p>	
<b>Critères d'évaluation</b>	
CCP	Oui
IR	Oui
Connaissance	Oui
Habilités	Oui
Technologie	Oui

Programme : Voilure fixe – 02	Appellation du programme — DGSA C90
Types d'aéronef — C90/C90A	
En vigueur le 1 <sup>er</sup> avril 2010	Évalué le 11 février 2013

<b>Description du programme</b>	
<p>Un programme d'instruction au sol périodique et sur simulateur.</p> <p>Dans le cas des programmes périodiques, un vol d'entraînement sur simulateur supplémentaire de 3,5 heures, ci-après désigné « SIM(0) ».</p> <p>Contrôle de qualification de vol aux instruments / contrôle de compétence pilote (IFC/CCP).</p> <p>Les pilotes pourront effectuer 4 vols par année financière en tant qu'observateurs, afin de tenir à jour leurs connaissances relatives au Système national de transport aérien civil (SNTAC) et leurs connaissances opérationnelles. Les personnes devront assister l'équipage de conduite relativement aux opérations avant et après la planification du vol. De plus, les pilotes auront droit à deux séances sur simulateur additionnelles ou à deux vols additionnels dans un appareil de la DGSA, environ six mois après leur formation périodique.</p>	
<b>Critères d'évaluation</b>	
CCP	Oui
IR	Oui
Connaissance	Oui
Habilités	Oui
Technologie	Oui

Programme : Voilure fixe – 04	Appellation du programme — Aéronef léger
Types d'aéronef — divers aéronefs légers monomoteurs et multimoteurs	
En vigueur le 1 <sup>er</sup> avril 2010	Évalué le 6 octobre 2010

<b>Description du programme</b>	
<p>Un programme d'instruction au sol périodique.          Jusqu'à 20 heures de formation en vol.          Contrôle de compétence pilote (CCP).          Renouvellement de la qualification de vol aux instruments (groupe 1).</p> <p><u>Conditions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le type d'aéronef sera précisé dans l'avis d'affectation à un programme de maintien de la compétence professionnelle en aviation envoyé à la personne.</li> </ul>	
<b>Critères d'évaluation</b>	
CCP	Oui
IR	Oui
Connaissance	Oui
Habilités	Oui
Technologie	Oui

Programme : Voilure fixe – 05	Appellation du programme — Aéronef léger et dispositifs d'entraînement de vol (DEV)
Types d'aéronef — divers aéronefs légers monomoteurs et multimoteurs ainsi que DEV approuvé par TC	
En vigueur le 1 <sup>er</sup> avril 2010	Évalué le 6 octobre 2010

### Description du programme

Un programme d'instruction au sol périodique.

Jusqu'à 20 heures de formation en vol.

Contrôle de compétence pilote (CCP).

Renouvellement de la qualification de vol aux instruments (groupe 1).

#### Conditions :

- Le type d'aéronef sera précisé dans l'avis d'affectation à un programme de maintien de la compétence professionnelle en aviation envoyé à la personne.
- Le temps passé dans un aéronef plutôt que dans un DEV dépendra de la personne. Le programme ne peut pas se dérouler entièrement dans un DEV.

### Critères d'évaluation

CCP	Oui
IR	Oui
Connaissance	Oui
Habilités	Oui
Technologie	Oui

Programme : Voilure fixe – 06	Appellation du programme — Simulateur sous contrat
Types d'aéronef — au besoin. Le simulateur doit être un dispositif d'entraînement de vol (DEV) approuvé par TC	
En vigueur le 1 <sup>er</sup> avril 2010	Évalué le 6 octobre 2010

<b>Description du programme</b>	
<p>Un plan d'instruction au sol qui utilise un programme approuvé des niveaux C ou D d'un exploitant.</p> <p>Un plan de formation dans un FSTD utilisant un programme approuvé d'un exploitant.</p> <p>Un contrôle de qualification de vol aux instruments / contrôle de compétence pilote (IFC/ CCP).</p> <p><u>Conditions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le type d'aéronef doit convenir aux fonctions qu'exerce le pilote.</li> <li>• Il pourra s'agir d'un programme initial ou périodique, selon le cas.</li> <li>• Le programme peut comprendre de l'entraînement en ligne.</li> <li>• Les détails spécifiques seront énoncés dans l'avis d'affectation à un programme de maintien de la compétence professionnelle en aviation envoyé à la personne. L'avis traitera du programme de l'exploitant et des critères d'entraînement en ligne.</li> </ul>	
<b>Critères d'évaluation</b>	
CCP	Oui
IR	Oui
Connaissance	Oui
Habilités	Oui
Technologie	Oui

Programme : Voilure fixe – 07	Appellation du programme — Réserves des FC
Types d'aéronef — divers appareils militaires	
En vigueur le 1 <sup>er</sup> avril 2010	Évalué le 6 octobre 2010

<b>Description du programme</b>	
<p>Réserviste en activité.</p> <p>Toutes les exigences de compétence (équivalent d'un CCP) et de maintien de la compétence du MDN doivent être respectées.</p> <p>Renouvellement de l'IR de groupe 1 fondé sur l'obtention annuelle de la qualification de vol aux instruments des Forces canadiennes (CFIR).</p>	
<b>Critères d'évaluation</b>	
CCP	Équivalent
IR	Équivalent
Connaissance	Oui
Habilités	Oui
Technologie	Oui

Programme : Voilure fixe – 08	Appellation du programme — DGSA C550
Types d'aéronef — C550	
En vigueur le 11 février 2013	Évalué le 11 février 2013

<b>Description du programme</b>	
<p>Programme d'instruction au sol initial et sur simulateur</p> <p>Cinq (5) heures d'entraînement en ligne doivent avoir été effectuées dans un délai de 60 jours à compter du CCP initial.</p> <p>Les pilotes auront droit à deux séances sur simulateur additionnelles ou à deux vols d'entraînement additionnels dans un appareil de la DGSA, environ six mois après leur formation périodique.</p>	
<b>Critères d'évaluation</b>	
CCP	Oui
IR	Oui
Connaissance	Oui
Habilités	Oui
Technologie	Oui

Programme : Voilure fixe – 09	Appellation du programme — DGSA C90A
Types d'aéronef — C90A	
En vigueur le 11 février 2013	Évalué le 11 février 2013

<b>Description du programme</b>	
<p>Programme d'instruction au sol initial et sur simulateur</p> <p>Cinq (5) heures d'entraînement en ligne doivent avoir été effectuées dans un délai de 60 jours à compter du CCP initial.</p> <p>Les pilotes auront droit à deux séances sur simulateur additionnelles ou à deux vols d'entraînement additionnels dans un appareil de la DGSA, environ six mois après leur formation périodique.</p>	
<b>Critères d'évaluation</b>	
CCP	Oui
IR	Oui
Connaissance	Oui
Habilités	Oui
Technologie	Oui



Programme : Voilure tournante – 01	Appellation du programme — Hélicoptère DGSA
Types d'aéronef — BH06/BH07	
En vigueur le 1 <sup>er</sup> avril 2010	Évalué le 6 octobre 2010

<b>Description du programme</b>	
<p>Un programme d'instruction au sol initial ou périodique.  4 vols de formation périodique.  1 vol de contrôle IFC/CCP.</p> <p>Les pilotes peuvent effectuer deux vols de formation additionnels dans un aéronef de la DGSA, avec un pilote instructeur, environ six mois après leur IFC/PPC.</p>	
<b>Critères d'évaluation</b>	
CCP	Oui
IR	Oui
Connaissance	Oui
Habilités	Oui
Technologie	Selon l'aéronef

Programme : Voilure tournante – 02	Appellation du programme — Aéronefs et simulateur
Types d'aéronef — divers hélicoptères monomoteurs et simulateurs de fournisseurs approuvés	
En vigueur le 1 <sup>er</sup> avril 2010	Évalué le 6 octobre 2010

<b>Description du programme</b>	
<p>Un programme d'instruction au sol périodique.</p> <p>De 2 à 4 vols de formation VFR et un contrôle de compétence pilote (CCP).</p> <p>Jusqu'à 10 heures de formation sur simulateur, y compris le renouvellement de la qualification de vol aux instruments (groupe IV).</p> <p><u>Conditions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le type d'aéronef sera précisé dans l'avis d'affectation à un programme de maintien de la compétence professionnelle en aviation envoyé à la personne. Une formation sur simulateur efficace nécessite qu'au moins deux employés soient formés simultanément. Il est ainsi possible de former un équipage et d'augmenter l'utilisation du simulateur.</li> </ul>	
<b>Critères d'évaluation</b>	
CCP	Oui
IR	Oui
Connaissance	Oui
Habilités	Oui
Technologie	Oui

Programme : Voilure tournante – 03	Appellation du programme — Simulateur seulement
Types d'aéronef — divers simulateurs sous contrat de fournisseurs approuvés	
En vigueur le 1 <sup>er</sup> avril 2010	Évalué le 6 octobre 2010

### Description du programme

Un programme d'instruction au sol approuvé comprenant des procédures de vol aux instruments.

Jusqu'à 12 heures de formation sur simulateur.

Contrôle de qualification de vol aux instruments / contrôle de compétence pilote (IFC/ CCP) (groupe IV)

#### Conditions :

- Le type d'aéronef sera précisé dans l'avis d'affectation à un programme de maintien de la compétence professionnelle en aviation envoyé à la personne.
- Une formation sur simulateur efficace nécessite qu'au moins deux employés soient formés simultanément. Il est ainsi possible de former un équipage et d'augmenter l'utilisation du simulateur.

### Critères d'évaluation

CCP	Oui
IR	Oui
Connaissance	Oui
Habilités	Oui
Technologie	Oui

Programme : Voilure tournante – 04	Appellation du programme — Réserves des FC
Types d'aéronef — divers appareils militaires	
En vigueur le 1 <sup>er</sup> avril 2010	Évalué le 6 octobre 2010

<b>Description du programme</b>	
<p>Réserviste en activité.</p> <p>Toutes les exigences de compétence (équivalent d'un CCP) et de maintien de la compétence du MDN doivent être respectées.</p> <p>Renouvellement de l'IR de groupe IV fondé sur l'obtention annuelle de la qualification de vol aux instruments des Forces canadiennes (CFIR).</p>	
<b>Critères d'évaluation</b>	
CCP	Équivalent
IR	Équivalent
Connaissance	Oui
Habilités	Oui
Technologie	Oui

## **Autres programmes de maintien de la compétence professionnelle en aviation**

### **Pilotes jugés médicalement inaptes**

Programme : Voilure fixe, médicalement inapte – 01	Appellation du programme — Aéronef léger
Types d'aéronef — divers aéronefs légers monomoteurs et multimoteurs	
En vigueur le 1 <sup>er</sup> avril 2010	Évalué le 6 octobre 2010

<b>Description du programme</b>	
<p>Un programme d'instruction au sol périodique.          Jusqu'à 20 heures de formation en vol.</p> <p><u>Conditions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les appareils de la DGSA ne peuvent servir à aucune partie de la formation.</li> <li>• Le type d'aéronef sera précisé dans l'avis d'affectation à un programme de maintien de la compétence professionnelle en aviation envoyé à la personne.</li> <li>• Les pilotes jugés médicalement inaptes ne voleront qu'avec un instructeur de vol qualifié.</li> </ul>	
<b>Critères d'évaluation</b>	
CCP	Démonstration de compétence conformément au niveau CCP
IR	Démonstration de compétence conformément au niveau IR
Connaissance	Oui
Habilités	Oui
Technologie	Oui

Programme : Voilure fixe, médicalement inapte – 02	Appellation du programme — Aéronef léger et FSTD
Types d'aéronef — divers aéronefs légers monomoteurs et multimoteurs ainsi que dispositif de formation simulant le vol (FSTD) approuvé par TC	
En vigueur le 1 <sup>er</sup> avril 2010	Évalué le 6 octobre 2010

### Description du programme

Un programme d'instruction au sol périodique.

Jusqu'à 20 heures de formation en vol.

- Le temps passé dans un aéronef plutôt que dans un FSTD dépendra de la personne. Le programme ne peut pas se dérouler entièrement dans un FSTD.

#### Conditions :

- Les appareils de la DGSA ne peuvent servir à aucune partie de la formation.
- Le type d'aéronef sera précisé dans l'avis d'affectation à un programme de maintien de la compétence professionnelle en aviation envoyé à la personne.
- Les pilotes jugés médicalement inaptes ne voleront qu'avec un instructeur de vol qualifié.

### Critères d'évaluation

CCP	Démonstration de compétence conformément au niveau CCP
IR	Démonstration de compétence conformément au niveau IR
Connaissance	Oui
Habilités	Oui
Technologie	Oui

Programme : Voilure fixe, médicalement inapte – 03	Appellation du programme — Simulateur sous contrat
Types d'aéronef — au besoin. Le simulateur doit être un dispositif de formation simulant le vol (FSTD) approuvé par TC	
En vigueur le 1 <sup>er</sup> avril 2010	Évalué le 6 octobre 2010

### Description du programme

Un plan d'instruction au sol qui utilise un programme approuvé d'un exploitant.

Un plan de formation dans un FSTD utilisant un programme approuvé d'un exploitant.

#### Conditions :

- Le type d'aéronef doit convenir aux fonctions qu'exerce le pilote.
- Le plan d'instruction au sol n'est que périodique.
- Les détails spécifiques seront énoncés dans l'avis d'affectation à un programme de maintien de la compétence professionnelle en aviation envoyé à la personne. L'avis traitera du programme de l'exploitant et des critères d'entraînement en ligne.

### Critères d'évaluation

CCP	Oui ou démonstration de compétence conformément au niveau CCP
IR	Renouvellement ou démonstration de compétence conformément au niveau IR
Connaissance	Oui
Habilités	Oui
Technologie	Oui



Programme : Voilure tournante, médicalement inapte – 01	Appellation du programme — Aéronef et simulateur
Types d'aéronef — divers hélicoptères monomoteurs et simulateurs de fournisseurs approuvés	
En vigueur le 1 <sup>er</sup> avril 2010	Évalué le 6 octobre 2010

### Description du programme

Un programme d'instruction au sol périodique.

De 2 à 4 vols de formation VFR et une démonstration de compétence conformément au niveau CCP.

Jusqu'à 10 heures de formation sur simulateur, y compris une démonstration de compétence conformément à la norme de renouvellement de la qualification de vol aux instruments (groupe IV).

#### Conditions :

- Le type d'aéronef sera précisé dans l'avis d'affectation à un programme de maintien de la compétence professionnelle en aviation envoyé à la personne.
- Les pilotes jugés médicalement inaptes ne voleront qu'avec un instructeur de vol qualifié. Les appareils de la DGSA ne peuvent pas servir.

### Critères d'évaluation

CCP	Démonstration de compétence conformément au niveau CCP
IR	Démonstration de compétence conformément au niveau IR
Connaissance	Oui
Habilités	Oui
Technologie	Oui

Programme : Voilure tournante, médicalement inapte – 02	Appellation du programme — Simulateur seulement
Types d'aéronef — divers simulateurs sous contrat de fournisseurs approuvés	
En vigueur le 1 <sup>er</sup> avril 2010	Évalué le 6 octobre 2010

<b>Description du programme</b>	
<p>Un programme d'instruction au sol périodique comprenant des procédures de vol aux instruments.</p> <p>Jusqu'à 12 heures de formation sur simulateur.</p> <p><u>Conditions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le type d'aéronef sera précisé dans l'avis d'affectation à un programme de maintien de la compétence professionnelle en aviation envoyé à la personne.</li> </ul>	
<b>Critères d'évaluation</b>	
CCP	Démonstration de compétence conformément au niveau CCP
IR	Démonstration de compétence conformément au niveau IR
Connaissance	Oui
Habilités	Oui
Technologie	Oui